

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 19536

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet :

« contre le temps libre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce projet de loi fait reculer l'âge légal de départ à la retraite de deux ans alors que notre système de retraite n'est pas en danger et que d'autres solutions de financement existent.

Le titre proposé par cet amendement vise donc à rendre plus cohérent l'objectif du projet de loi avec son énoncé.